# Boissy-Saint-Léger (94) : le mariage communautaire d’un policier se conclut par deux gardes à vue pour exhibition d’arme à feu. Il aurait reproché aux intervenants d’avoir arrêté le défilé car il s’agirait d’un mariage marocain.

13/05/2024 à 8h51



Le cortège d’une trentaine de voitures et de cinq motos a été stoppé par la police ce samedi après-midi dans le tunnel de l’ex-N 19, à Boissy-Saint-Léger. Une arme à feu a bien été retrouvée.

Il est environ 14 heures quand un habitant de Boissy-Saint-Léger dans le Val-de-Marne appelle la police. Il vient de voir l’occupant d’une voiture exhiber par la fenêtre une arme à feu. Dans quelles circonstances ? Il s’agit d’un cortège de mariage. Une trentaine de voitures, dont plusieurs véhicules de luxe loués pour l’occasion, et cinq motos qui se cabrent

devant le défilé.

## Juste des tirs de mortiers d’artifice, selon le marié

Cinq équipages de police foncent alors sur place, dépassent le cortège et le stoppent. Le marié décline son identité. C’est un « collègue » comme il se présente. D’après une source policière, il aurait reproché aux intervenants d’avoir arrêté le défilé car il s’agirait d’un mariage marocain. Il est vrai que des drapeaux de pays du Maghreb étaient posés sur quelques capots. « Un invité a-t-il exhibé une arme à feu ? », recadrent les fonctionnaires. Non, répond le marié, il y a juste eu des tirs de mortiers d’artifice.

(…)

www.leparisien.fr